



Dossier
Erwan, Elise
Camille à Barbe et
Camille à couettes

29 janvier:

Erwan à Saint Nazaire

12 février 2013

Procès à Saint Nazaire

Objet du délit







- **samedi 17 novembre** : Elise et Erwan se rencontrent lors du rassemblement de réoccupation où sont venues plus de 30 000 personnes.
- **lundi 19 novembre** : Elise et Erwan, ou Camille à couettes et Camille à barbe, envisagent de se mettre nues devant les barricades pour tenter d'empêcher les gendarmes d'attaquer.
- **vendredi 23 novembre** : plus de 500 gendarmes tentent de vider la zone. Camille à couettes et Camille à barbe qui ne sont pas arrivées suffisamment tôt ce jour là avancent tant qu'elles le peuvent. Lorsqu'elles sont bloquées par le cordon que forment les gendarmes, elles se déshabillent et essayent tranquillement de passer. Elles sont alors embarquées. Les gendarmes enregistrent leur identité et leur remet une convocation.

- **samedi 17 novembre** : Elise et Erwan se rencontrent lors du rassemblement de réoccupation où sont venues plus de 30 000 personnes.
- **lundi 19 novembre** : Elise et Erwan, ou Camille à couettes et Camille à barbe, envisagent de se mettre nues devant les barricades pour tenter d'empêcher les gendarmes d'attaquer.
- **vendredi 23 novembre** : plus de 500 gendarmes tentent de vider la zone. Camille à couettes et Camille à barbe qui ne sont pas arrivées suffisamment tôt ce jour là avancent tant qu'elles le peuvent. Lorsqu'elles sont bloquées par le cordon que forment les gendarmes, elles se déshabillent et essayent tranquillement de passer. Elles sont alors embarquées. Les gendarmes enregistrent leur identité et leur remet une convocation.

GENDARMERIE NATIONALE
Procédure en date du 28/11/2012
par COB NOZAY - BP DERVAL

Sous les références :
Code unité Nmr P.V. Année Nmr dossier justice
18552 03474 2012

PARQUET DU TGI
DE
SAINT NAZAIRE

**CONVOICATION EN JUSTICE DEVANT LE TRIBUNAL
CORRECTIONNEL**

Nous soussigné Gendarme [REDACTED] Officier de Police Judiciaire rapportons les opérations suivantes :

Agissant en application des dispositions de l'article 390-1 du Code de Procédure Pénale et conformément aux instructions reçues ce jour de [REDACTED] Substitut du Procureur de la République à SAINT NAZAIRE

Notifions à :
Monsieur Erwan TAVERNE
né le 08/06/1979 à LILLE (5900)
Demeurant : sans domicile fixe - adresse des parents : [REDACTED]
Profession : Professeur des collèges

à qui il est reproché au terme de la procédure d'enquête :
Natif : 7886/DELIT
d'avoir au lieu dit le moulin de Rohanne à NOTRE DAME DES LANDES 44130, entre le 23/11/2012 à 11:00 et le 23/11/2012 à 12:00, outragé par gestes non rendu public de nature à porter atteinte à la dignité ou au respect dus à la fonction du Commandant [REDACTED] commandant la compagnie de Gendarmerie de CHATEAUBRIANT, personne dépositaire de l'autorité publique, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, en l'espèce en déambulant entièrement dénué.
Faits prévus par : ART.433-5 AL.2, AL.1 C.PENAL.
Réprimés par : ART.433-5 AL.2, ART.433-22 C.PENAL.

qu'elle doit comparaître à l'audience du
Tribunal de Grande Instance
77 rue Albert de Mun
SAINT NAZAIRE 44600

en date du
mardi 12 février 2013 à 14 heures 00 minute

Avons informé la prévenue que le présent procès verbal, dont copie lui a été remise, valait citation à sa personne et qu'elle pouvait se faire assister d'un avocat. Si ses ressources sont insuffisantes, elle peut demander au Bâtonnier de l'Ordre des avocats de lui désigner un avocat d'office. Il lui appartient d'aviser l'avocat choisi ou désigné le plus tôt possible de la date d'audience.

Conformément à la loi n° 2008-644 du 1er juillet 2008, modifiant les articles 390 et 390-1 du code de procédure pénale, avons informé l'intéressée que le droit fixe de procédure, prévu par l'article 1018 A/3° du code général des impôts, est doublé (de 90 à 180 euros) en cas de condamnation d'un prévenu qui ne s'est pas présenté (ou ne s'est pas fait représenter) devant la juridiction, alors qu'il avait été touché par la citation.

A BLAIN le 28 novembre 2012 à 16 heures 40

La personne convoquée

E. S.

L'Officier de Police Judiciaire



Mobilisation

Le 29 Janvier 2013

Le 11 Février 2013

Le 12 F2VRIER 2013

Itinéraire de Camille à barbe

● **Le mardi 29 janvier**

- 13h 00 Arzal
- 14h00 Assérac
 - Rencontre avec des paludiers
- Vers 17h00 Kerhinet
- 18h30 Saint Nazaire
- 19h00 réunion à « l'appart » rue de pornichet
- Erwan et Elise se retrouvent

● **Le mercredi 30 janvier**

- 8h30 rdv avocat
- 10h00 départ place des martyrs
- 10h30 passage du Pont
- 13h00 Le Carnet
 - Rencontre avec les historiques de la lutte contre la centrale nucléaire
- 16h30 Le Pellerin
- 18h30 Rezé au « Canon à Pat »

Le 11 février 2013 (format en cours construction) réunion débat autour de la projection du film de Jean François Castell

« Le documentariste Jean-François Castell a passé trois semaines au cœur de la Zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes et nous livre, son regard « à hauteur d'homme » sur cette lutte qui a pris une ampleur exceptionnelle depuis le début de la répression policière, le 16 octobre et surtout avec la manifestation de réoccupation du 17 novembre. A visage découvert, les activistes venus de partout décrivent cette « fraternité » qu'ils ont trouvée dans l'organisation autonome de cette lutte ». Rue 89

"Un superbe documentaire qui nous emmène au cœur de la Zone à Défendre"; *Act'ac France*

"Le tonneau des Danaïdes et la ZAD"; *zad.nadir.org*

"Un documentaire intimiste sur la résistance à l'aéroport"; *Rue 89*

"Paroles de Zadistes, le webdocumentaire"; *France 3 Pays de Loire*

"On vit ici une expérience qui touche aux prémices d'un vivre ensemble qu'on a perdu"
Frank

"Je ne suis pas propriétaire, je suis passeur de Terre"
Michel Tarin

"On ne défend pas ses idées dans son salon"
Catherine

"Chacun a sa place, lui on est plein de petits morceaux qui viennent faire un grand tout"
Killian

"Retenir tout ça, c'est vraiment de la folie"
Pierre Yavasseur

Portraits & Chronique de Luttes du 17 novembre à mi décembre 2012 autour des nouvelles cabanes de la Chaîne de la ZAD #NDDL
Ce documentaire a été mis en ligne et diffusé gratuitement le 24 décembre 2012. Plus de 80.000 vues en 15 jours sur YouTube.
Exécution graphique, authoring & conception graphique : Les Films du Rocher
lesfilmsdurocher.free.fr - jeanfrancoiscastell.free.fr
http://www.facebook.com/NotreDameDesLuttes
© Les Films du Rocher - Jean-François Castell - 2013
Ce vidéogramme est exclusivement réservé à un usage privé dans le cadre du cercle familial. Toute autre utilisation (reproduction, prêt, échange, diffusion publique même gratuite, exportation) sans autorisation est strictement interdite et passible de poursuites judiciaires.

Film : 52'
DVD VIDEO

« Notre Dame des Luttes ! »

1965 : L'Etat se lance en quête d'un site sur lequel pourrait être construit un aéroport
1968 : Le site de Notre Dame des Landes est retenu
1974 : Les pouvoirs publics décident de créer, par arrêté préfectoral, une Zone d'Aménagement Différée (ZAD)
2000 : Le projet est réactivé
2008 : Le projet est déclaré d'utilité publique
2010 : Signature d'une concession avec Vinci
16 octobre 2012 : début de l'Opération Astérix
17 novembre 2012, manifestation de réoccupation, 40.000 personnes

« Notre Dame des Luttes ! » - Un documentaire de Jean-François Castell

Un film de Jean-François Castell

LA ZAD EST PARLOUT!

ON LACHE RIEN

LA ZAD EST PARLOUT!

LA ZAD EST PARLOUT!